

Conseil Municipal du 11 décembre 2023

à 18h00

N°ordre 45
N° identifiant 2023-0271

Titre Demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Cité éducative

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER
Date de la convocation 04/12/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Théo SAGET

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants _____ Mandataires _____

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1, 55 à 56, 2 à 35 et 37 à 54.
La 36 est retirée.

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

L'éducation populaire est au cœur de la politique municipale. Le Projet éducatif global (PEG) 2022-2027, qui fixe les orientations de la municipalité, est garant de cette ambition. Cette politique s'inscrit également dans le Projet éducatif de territoire (PEDT) qui se décline avec l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs dans un esprit de coopération au service de la progression de l'enfant.

La Cité éducative qui se déploie sur le quartier des Couronneries permet de renforcer des actions existantes ou d'en expérimenter de nouvelles. Dans ce cadre, la Ville a sollicité et obtenu deux subventions de l'État pour mettre en œuvre deux nouvelles actions :

Les signes associés à la parole

Les signes associés à la parole - bébé signe - tirés de la Langue des signes française (LSF) est une démarche qui vise faciliter la communication et l'éveil des bébés et des enfants avant l'apparition du langage. Cette méthode est destinée aux professionnels qui vont y être formés (crèche Tintam'Art, les trois accueils périscolaires maternels du quartier, le centre d'animation et le relais petite enfance des Couronneries) et aux parents dans le cadre d'ateliers qui leur seront proposés.

Cette action répond à deux enjeux prioritaires de la cité éducative : la parentalité et le climat scolaire. Pour mettre en œuvre cette action, la Ville va percevoir une subvention de la part de l'État de 630 €.

Frotte quenottes

Frotte quenottes est une action d'éducation à la santé qui consiste à mettre en place un rituel du brossage de dents sur la pause méridienne après le moment du repas. Les objectifs sont multiples :

- éduquer au brossage de dents et à la régularité pour avoir des dents en bonne santé
- permettre au moins un brossage de dents par jour
- associer les parents à l'importance du brossage de dents.

Cette action répond à deux enjeux prioritaires de la cité éducative : la santé comme vecteur d'émancipation et la parentalité.

Pour mettre en œuvre cette action, la Ville va percevoir une subvention de la part de l'État de 4 504,33 €.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur le sujet**
- **d'imputer les recettes correspondantes, soit 5 134,33 €, à l'article 74718 du budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Théo SAGET

RESULTAT DU VOTE

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	8.1	Enseignement	